



Édito

Mesdames, Messieurs,

Le second tour des élections municipales a eu lieu le 28 juin dernier en désignant une nouvelle équipe pour notre commune. Cette élection 2020, restera sans doute un moment unique pour MLO. Elle est :

- **Inédite**, puisqu'il s'agit du premier scrutin municipal organisé à l'échelle de Moret-Loing-et-Orvanne.
- **Exceptionnelle**, par le contexte d'urgence sanitaire COVID et par la crise économique et sociale que nous traversons.
- **Inhabituelle**, par la durée du processus électoral qui s'est déroulé sur 9 mois successifs, entrecoupés d'une longue période de confinement.
- **Unique**, au regard de ses résultats finaux – 9 voix d'écart - reflet de la fragilité et de l'exigence démocratique.
- **Singulière** enfin, puisqu'elle consacre le renouveau très fort de vos équipes municipales après plus de 30 ans de continuité sur certaines de nos communes historiques.

Dans cette période difficile, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux, qui ont participé à cette grande consultation démocratique. Merci pour votre mobilisation et pour votre confiance. Nous mesurons pleinement la responsabilité qui est la nôtre d'agir au service de tous – que vous soyez en attente de renouveau ou inquiets face au changement.

Je tiens à remercier également les élus sortants de nos cinq communes déléguées pour leur action locale au cours de ces longues années.

Valorisons les réussites du passé, tout en renouvelant notre projet et nos pratiques démocratiques au service du plus grand nombre.



Les premières semaines de ce mandat n'ont pas été des plus faciles avec une prise de fonction en plein mois de juillet, au cœur de la crise, et face à une politisation excessive de nos actions par l'équipe sortante.

Notre équipe portera des valeurs dont nous souhaitons qu'elles soient partagées par l'ensemble du Conseil Municipal.

- Celle de la sincérité et de la dignité du débat public sans confrontation stérile, sans dénigrement et mauvaise foi. Nous n'aurions rien à y gagner, mis à part le repli et la perte de confiance...
- Celle de l'ouverture et de la pluralité des idées, mobilisant l'ensemble des énergies et des forces vives du territoire (économiques, associatives, citoyennes).
- Celle de la participation des habitants à la vie municipale pour permettre à tous de participer et de se réappropriier les choix politiques de notre commune.
- Celle de l'exigence et de la fidélité aux engagements initiaux autour de thèmes majeurs – cohésion du territoire, transition écologique, enfance, revitalisation et services à la population...
- Celle enfin d'une certaine modestie face aux nombreuses incertitudes de la crise, conduisant à repenser le rythme des projets municipaux à la lumière du contexte global.

Bien à vous,

**Dikran Zakeossian**  
Maire de Moret-Loing-et-Orvanne



Soyez informés en temps réel

- > panneaux d'affichages
- > [www.moret-loing-et-orvanne.fr](http://www.moret-loing-et-orvanne.fr)
- > application citykomi
- > Facebook

# Organigramme du Conseil municipal



Dikran ZAKEOSSIAN

**Maire**  
Moret-Loing-et-Orvanne



Olivier LEBEAU

**1<sup>er</sup> Adjoint**  
Culture, Patrimoine,  
Développement  
Touristique



Katell GAUDIN

**2<sup>e</sup> Adjointe**  
**Maire déléguée**  
**d'Épisy**  
Enfance, Jeunesse



Jean-Philippe FONTUGNE

**3<sup>e</sup> Adjoint**  
**Maire délégué**  
**d'Écuelles**  
Ressources Humaines,  
Participation Citoyenne,  
Tranquillité Publique



Marianne SAVAL- BONET

**4<sup>e</sup> Adjointe**  
**Maire déléguée de**  
**Moret-sur-Loing**  
Travaux, Voirie



Hervé JOCHMANS

**5<sup>e</sup> Adjoint**  
**Maire délégué de**  
**Veneux-Les Sablons**  
Finances,  
Administration Générale



Mireille EYRIGNOUX

**6<sup>e</sup> Adjointe**  
Action Sociale,  
Vie Associative



Guillaume BODIER

**7<sup>e</sup> Adjoint**  
Communication,  
Promotion,  
Numérique



Laure DUMAS PRIMBAULT

**8<sup>e</sup> Adjointe**  
Aménagement du Territoire,  
Urbanisme,  
Gestion des Risques



Edouard POUILLIER

**9<sup>e</sup> Adjoint**  
Services à la population,  
Revitalisation



Catherine ARRIAT-BOISSERAND

**Maire déléguée**  
**de Montarlot**



Fabrice ETTORI

**Adjoint au**  
**Maire déléguée**  
**de Moret-sur-Loing**  
Santé, Accessibilité



Sylvie SOUCHARD

**Adjointe au**  
**Maire délégué**  
**de Veneux-Les Sablons**  
Solidarités



Olivier THEOT

**Adjoint au**  
**Maire délégué**  
**d'Écuelles**  
Développement des actions  
de Démocratie Locale et des  
Comités Citoyens



Anne GRAU

**Conseillère municipale**  
**déléguée**  
Cellule projet, Innovation  
et marchés



Brice GRUET

**Conseiller municipal**  
**délégué**  
Patrimoine,  
Développement Touristique



Gaël TANGUY

**Conseillère municipale**  
**déléguée**  
Alimentation Durable,  
Ressources Naturelles



Cyril DRONET

**Conseiller municipal**  
**délégué**  
Mobilités douces



Pauline COLOMAR

**Conseillère municipale**



Stéphane GREAU-CROS

**Conseiller municipal**  
**délégué**  
Sports



Pascale LELOT-BERDIER

**Conseillère municipale**



François FORTIN

**Conseiller municipal**  
**délégué**  
Rénovation énergétique  
et Verdissement



Anne-Lise SERVAIS

**Conseillère municipale**



Marc ATLAN

**Conseiller municipal**



Annie ROCHER

**Conseillère municipale**



Pierre MICHAUD

**Conseiller municipal**



Clothilde PERRIARD

**Conseillère municipale**



Didier LIMOGES

**Conseiller municipal**  
**de l'opposition**



Valérie EPIKMEN

**Conseillère municipale**  
**de l'opposition**



Patrick SEPTIERS

**Conseiller municipal**  
**de l'opposition**



Luisa MARTINEZ

**Conseillère municipale**  
**de l'opposition**



Lionel LOEUILLOT

**Conseiller municipal**  
**de l'opposition**



Patricia THALAMY

**Conseillère municipale**  
**de l'opposition**



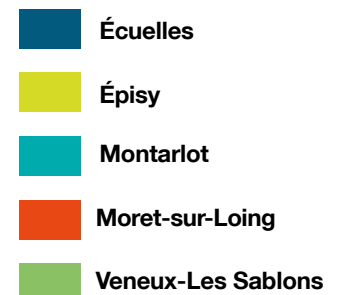
Alain GIRAULT

**Conseiller municipal**  
**de l'opposition**



Yvette ROUSSEAU

**Conseillère municipale**  
**de l'opposition**





## Allons à l'essentiel

### Quelques faits marquants des 2 premiers conseils municipaux.

Comme précise la loi les premiers conseils municipaux ont été consacrés à l'installation du Conseil Municipal, à la désignation des représentants dans de nombreuses commissions et au vote des budgets.

Après de longs mois de campagne électorale, trois conseils municipaux successifs (3, 16 et 23 juillet) devaient permettre de relancer l'action municipale. Suite à une erreur d'acheminement, une élue de l'opposition a reçu son dossier préparatoire au-delà du délai réglementaire (5 jours francs avant CM). Considérant que nous avions « bafoué la loi », l'opposition a demandé l'annulation du conseil du 16 juillet le jour même, alors que ce problème avait été identifié plusieurs jours auparavant. De ce fait, l'ordre du jour de ce conseil a été ajouté à celui du 23 juillet. Parmi les principales décisions des premiers conseils, rappelons notamment :

- L'élection officielle du Maire, des adjoints, des conseillers délégués, des maires et adjoints délégués

- Soit 20 élus à ce jour.
- L'organisation des délégations en fonction des priorités de notre programme (voir organigramme de vos élus très prochainement sur le site de la mairie) et la volonté d'organiser l'équipe autour de grands projets pour répondre aux besoins et clarifier les responsabilités.

- La définition des indemnités des maires, adjoints et délégués avec transparence et lisibilité. Proposer des indemnités qui rendent compte de la charge effective qui incombe à vos élus, souvent jeunes et encore dans la vie active, tout en réduisant l'enveloppe indemnitaire de près de 40 000 euros par an par rapport au mandat précédent et aux prévisions de l'équipe sortante.

- L'élection de 5 maires délégués pour les 5 communes historiques et de trois adjoints délégués pour les 3 communes Moret, Veneux et Ecuellen, afin de maintenir à tout prix le lien de proximité.

- Combiner les fonctions de maires délégués et d'adjoints de Moret Loing et Orvanne, dans quatre cas sur cinq. Les adjoints délégués aux trois communes les plus peuplées, se voient également

confier des délégations transverses pour Moret-Loing-et-Orvanne. (solidarité, sociale, démocratie participative)

- La création de 9 commissions thématiques. Ces commissions s'organisent peu ou prou autour des thématiques confiées aux adjoints MLO. Dans une volonté d'ouverture, nous avons proposé la vice-présidence de la commission Administration Générale, Finances et Ressources Humaines à l'opposition. Estimant que cela ne servait à rien, celle-ci a refusé.

Et des premières mesures concrètes :

- Le recrutement de 2 médiateurs pour renforcer la prévention et le respect sur les abords du Loing ;

- Le versement d'une prime COVID aux agents de la commune et du CCAS ayant assuré tout au long du confinement, la continuité du service public.

En outre, dans le souci de redynamiser le conseil municipal, nous proposons à nos concitoyens un temps de questions-réponses à la fin de chaque conseil. L'ouverture des commissions thématiques aux habitants est également à l'étude.

**Hervé Jochmans**  
Adjoint en charge des Finances et de l'Administration Générale

## Orientations budgétaires

Comme promis lors de la campagne, le budget a été présenté aux habitants lors d'une réunion publique le 21 juillet.

Compte tenu du contexte exceptionnel de cette année (Covid, report des élections), l'ensemble des comptes et budgets de Moret-Loing-et-Orvanne (budget communal MLO et distribution de l'eau de Veneux), ont été présentés dans la séance du conseil municipal du 23 juillet.

Pour 2019, le résultat de clôture de l'exercice s'élève à + 560 000 € en baisse par rapport aux

exercices précédents (960 000 € en 2018, 2,4M € en 2017). Ce résultat intègre déjà les recettes exceptionnelles à hauteur de 830 000 € liés au remboursement du sinistre de l'Église de Veneux et à la vente de biens immobiliers. Côté investissement, les dépenses d'équipement réelles sont de 3,2 M € soit 72 % de ce qui était inscrit au budget primitif. L'endettement global de la commune était de 13,657M € à fin 2019.

Pour 2020, le budget primitif présenté correspond à la projection "en l'état" des travaux

de l'équipe précédente dans le contexte exceptionnel de cette année. Il prévoit les recettes et dépenses de fonctionnement à hauteur de 13,97M € ; des recettes et dépenses d'investissement s'élèvent à 7,76M €, soit nettement moins après, plusieurs années successives de fortes dépenses.

Retrouvez tous les détails dans le compte-rendu du Conseil Municipal du 23 juillet.

**Hervé Jochmans**  
Adjoint en charge des Finances et de l'Administration Générale

## Élections du Conseil Communautaire : La fracture de la CCMSL

Le mardi 7 juillet dernier, 50 conseillers communautaires issus des 18 communes de Moret Seine et Loing, devaient désigner leurs représentants à la tête de la Communauté de Communes Moret Seine et Loing pour les six années à venir.

Installée depuis à peine quelques jours, votre équipe municipale n'a pas souhaité briguer la présidence de la CCMSL avant de connaître pleinement les enjeux du territoire et les élus de notre communauté de communes. En revanche, nous souhaitons naturellement participer aux rôles clés de la CCMSL pour y défendre nos idées et représenter les intérêts de notre commune.

Au lieu de consacrer un nouveau partenariat, l'installation du conseil communautaire a fait naître une grande fracture ! Moret-Loing-et-Orvanne, la plus grande commune de la MSL, s'est

retrouvée exclue de l'exécutif, en raison des manœuvres de son président, Patrick Septiers, bien décidé à préserver sa place, et surtout n'en laisser aucune autre pour tout MLO. Après 30 ans de présidence du district, puis de la communauté de communes, M Septiers a fait de l'élection du conseil un exercice politicien, une « revanche », pour servir ses intérêts plutôt que ceux de sa commune. Il empêche l'entrée des représentants que vous avez élus dans cette « communauté », en proposant de nommer 13 Vice-Présidents des autres communes.

Autrement dit, refuser aux élus de notre commune de peser sur les choix économiques du territoire - dont les plus grandes zones d'activités sont aujourd'hui sur MLO; refuser de peser sur la politique touristique du territoire - extrêmement liée à notre patrimoine culturel et naturel; refuser un droit de regard sur les

services sportifs ou ceux de la petite enfance, largement accueillis pourtant sur la commune de Moret-Loing-et-Orvanne ...

Cette situation grotesque, à l'image du feuilleton Marseillais, n'a rien de drôle. Elle porte les germes d'un conflit permanent à coups d'entraves et de blocages quotidiens. Il n'y a derrière ces manœuvres indignes, ni légitimité, ni recherche de l'intérêt général. Il y a surtout une fracture ouverte, une perte d'efficacité et un déni de démocratie ! Cette situation exceptionnelle, appelle une vigilance exceptionnelle. Elle appelle aussi une réelle transparence et un dialogue permanent avec nos habitants, pour mener à bien, malgré les difficultés qui s'annoncent, le projet que nous portons avec vous pour notre territoire.

**Dikran Zakeossian**  
Maire de Moret-Loing-et-Orvanne

## Gens du Voyage et rôle de la CCMSL

Pendant plus de 6 semaines (1<sup>er</sup> juin au 18 juillet 2020), le terrain des sports d'Épisy a été occupé par de nombreux véhicules et caravanes sans autorisation aucune.

Les épisiens n'ont pas donc pas pu profiter des infrastructures en ce début d'été. Il était impossible d'accéder aux Marais, site classé « Espace Naturel Sensible » et en zone Natura 2000 pour notamment la préservation de 6 espèces végétales protégées. Souillé du fait de l'occupation illégale prolongée, le site a dû être fermé par la Direction Départementale de l'Eau, de l'Environnement et de l'Agriculture le 22 juillet, le temps du nettoyage.

Un terrain situé sous le viaduc à Veneux-Les Sablons a également été occupé pendant quelques jours vers la mi-juillet, de même qu'un terrain privé situé sur le site des Renardières à Écuellen.

Cette année, la forte concentration

des gens du voyage en Ile de France s'explique en partie par la pandémie et l'annulation de certains grands rassemblements nationaux. Les nuisances renforcées sur notre territoire tiennent quant à elles au déficit de politique adaptée et au retard pris par certains chantiers de la CCMSL.

En effet, au regard de notre bassin de population, la communauté de communes est tenue d'aménager un site d'accueil pour les gens du voyage conformément aux exigences du schéma départemental. Une aire existe aujourd'hui à Champagne-sur-Seine mais cette dernière n'est pas aux normes.

Après une première mise en garde de la préfecture en mars 2016, la CCMSL disposait de deux ans pour « évaluer les besoins de l'offre existante, les possibilités de scolarisation et d'accès aux soins... en vue d'améliorer l'accueil des familles itinérantes ».

Le délai ayant expiré au 31 mars 2018, il a été prorogé de deux ans grâce à une proposition d'extension de l'aire de voyage le 27 novembre 2018 et votée à l'unanimité de ses membres le 12 avril 2019. Compte tenu de l'engagement de la CCMSL à réaliser rapidement les travaux, un délai complémentaire a été accordé jusqu'au 31 mars 2020.

Aujourd'hui, la CCMSL n'ayant toujours pas rempli ses engagements, nous ne pouvons plus bénéficier des dérogations accordées pendant de nombreuses années. Ceci explique tout naturellement le refus d'intervention de la Préfecture pour mettre fin aux occupations illégales sur notre territoire et les nuisances à répétition ... Un courrier a été adressé au Président de la CCMSL pour demander que ces engagements soient enfin respectés.

**Katell Gaudin**  
Maire déléguée d'Épisy

## VIE ASSOCIATIVE : tissu riche, dense, varié...



La diversité de nos associations et la multiplicité des talents participent, tout au long de l'année, à la vitalité de notre territoire. L'ensemble des acteurs, bénévoles et adhérents des clubs locaux ne cesse d'œuvrer pour proposer à chaque génération un

service, un soutien ou une activité dans des domaines très variés, allant de la solidarité à l'environnement, de la médiation aux arts, des loisirs aux sports, de la transmission du savoir, à celle des passions.

La commune Moret-Loing-et-Orvanne soutient depuis toujours l'action associative, essentielle pour le territoire et très complémentaire de l'action municipale. Le conseil municipal du 23 juillet dernier vient de valider un budget annuel dédié de plus de 250 000 euros.

Au-delà du soutien financier, il est nécessaire d'assurer la mise à disposition d'équipements de qualité adaptés aux attentes des habitants. Il s'agit de proposer aussi de nouveaux services en réponse aux nouveaux besoins (ex. conseils

Covid, prêt occasionnel de matériels communaux...). Au final, notre rôle est d'établir un véritable partenariat avec le monde associatif, basé sur un dialogue permanent et une diversité de collaborations concrètes. Les rencontres entre la municipalité et le monde associatif organisées à partir de la prochaine rentrée (réunion du 23 septembre pour l'occupation des salles ou des assises en novembre) seront l'occasion pour engager ce dialogue et imaginer les projets communs pour l'année à venir. Dans le contexte de crise que nous traversons, ce partenariat doit répondre aux besoins quotidiens, tout en tenant compte des enjeux de solidarité et des nouvelles exigences sanitaires qui s'imposent à tous.

**Mireille Eyrygnoux**

Adjointe en charge de l'Action Sociale et de la Vie associative

Dans une année 2020 difficile, il est nécessaire de soutenir et repenser l'action associative. Avec le respect des gestes barrière, soyons présents aux forums des associations qui se tiendront le 5 septembre 2020 à Veneux, Moret et Écuellenes.

## Retour sur l'Office de Coordination à l'Animation Locale de Moret

Rassurons tout d'abord les habitants : l'Ocalm va persister, contrairement à ce qui a pu être relayé sur certains réseaux sociaux



Qu'est-ce que l'Ocalm ?

C'est une association "chapeau" morétaine, à laquelle un grand nombre de petites associations sont affiliées. Son Conseil d'Administration est constitué d'élus et de représentants de ces associations. Son président est depuis plusieurs années, un élu municipal. L'Ocalm est divisé en deux sections, la section "Associations" et la section "Manifestations" :

- La section "Associations" assure une mutualisation des moyens matériels et humains afin d'accompagner les petites structures dans leur

fonctionnement.

- La section "Manifestations" organise un certain nombre d'événements (soirées musicales, forum des associations, carnaval, festival de l'humour, chasse aux œufs...) en s'appuyant sur les bénévoles de l'Ocalm.

La commune a besoin de l'Ocalm et notre volonté n'a jamais été de défaire cette structure, mais seulement d'introduire de l'indépendance et davantage de transparence. Alors que la nouvelle équipe municipale prend tout juste ses fonctions, le Conseil d'Administration de l'Ocalm, composé pour l'essentiel d'élus sortants, démissionne brutalement.

Avant même d'avoir pris le temps d'échanger avec nous, et de réfléchir conjointement à l'avenir de l'Ocalm, ces démissions provoquent l'inquiétude légitime des associations indépendantes que nous souhaitons

rassurer sur le devenir de leurs activités.

Cette attitude peu constructive revient avant tout au refus d'accepter l'alternance. Une opposition stérile, peu soucieuse des besoins des habitants, ou du tissu associatif morétain, dépendant de cette organisation installée au cours des dernières décennies.

Nous déplorons cette mise en danger politique d'un projet associatif. Cette posture n'est pas sans rappeler l'annulation du Conseil Municipal du 16 juillet, demandée pour des questions de pure procédure, sans se soucier du travail fourni par les services ; Aujourd'hui, il est important de rappeler, qu'en dehors du renforcement de l'indépendance, aucune évolution de l'Ocalm ne sera engagée sans l'assentiment des associations membres.

**Marianne Saval-Bonet**

Maire déléguée de Moret-sur-Loing

## VOTRE SERVICE ENFANCE

En cette période estivale et de repos bien mérité pour certains d'entre vous, nous souhaitons remercier vivement l'ensemble des agents qui ont continué de travailler en présentiel ou en télétravail afin d'assurer un lien continu avec nos enfants pendant les périodes de confinement et de dé-confinement.

Ces agents ont également, pour certains, dû adapter leurs congés afin d'assurer la continuité du service d'accueil et de loisirs de la commune et nous les en remercions chaleureusement.

Ainsi, contrairement aux années passées, les trois ALSH de la commune nouvelle restent ouverts tout l'été, tout en continuant d'appliquer les règles sanitaires liées à la Covid-19.

### Portail famille

Afin de faciliter vos inscriptions, le logiciel précédent a été renouvelé et un nouveau portail familles a été mis en ligne au début du mois de juillet. Vous avez reçu à cet effet un message électronique avec vos nouveaux identifiants, vous invitant à vous connecter et à créer votre profil.

### C.C.A.S

#### mesures en faveur des familles, prévention...

Pendant et après la crise sanitaire, les difficultés financières se font sentir pour des familles déjà fragilisées. Nous devons adapter les aides financières du Centre Communal de l'Action Sociale aux besoins de ces familles tout en clarifiant la politique municipale en faveur des jeunes.

Sans attendre le diagnostic social de notre commune, le C.C.A.S sera chargé dans le cadre de ses missions d'apporter une attention particulière à toutes celles et tous ceux rencontrant des difficultés dues à la crise sanitaire et économique de ces derniers mois.

Pour les enfants de ces familles, une aide aux vacances - centre de loisirs, activités...) viendra s'ajouter aux

Avec mon espace,  
je me facilite la ville !



Les inscriptions périscolaires et de restauration doivent se faire exclusivement par ce portail, c'est pourquoi, aucun dossier papier n'a été délivré cette année.

Le logiciel, qui se veut plus intuitif et fonctionne sur smartphone et android, a été mis en place par l'ancienne municipalité. Cependant, tout changement nécessitant rodage et adaptation, certains dysfonctionnements nous sont déjà remontés. Nous comptons donc sur vous pour bien vérifier l'exactitude et l'enregistrement de vos données.

L'Action Éducative étant très occupée par la saisie et la vérification de l'ensemble des dossiers, nous vous remercions de réserver vos appels aux cas urgents et de vous adresser en direct auprès des coordinateurs de vos enfants.

- pour les communes déléguées d'Épisy, de Montarlot et de Moret-sur-Loing 01 60 73 51 58

- pour les communes déléguées d'Écuellenes et de Veneux-Les Sablons : 01 60 70 60 87 (antenne fermée jusqu'au 21 août)

**Mireille Eyrygnoux**

Adjointe en charge de l'Action Sociale et de la Vie associative

### Travaux

Les travaux de réfection et d'embellissement sont en cours sur l'ensemble des écoles et le service de l'Action Éducative se projette sur la rentrée prochaine.

### Rentrée

Après concertation des services, des animateurs et prise en compte de vos remarques lors de la campagne électorale, nous avons décidé qu'il était indispensable, compte tenu de la période que nous traversons, que les enfants conservent leurs repères en ce début de rentrée.

Vous aurez ainsi la joie de retrouver la plupart des animateurs de l'an dernier sur vos accueils respectifs, ainsi qu'une dizaine de nouvelles têtes, en remplacement des postes vacants. Un scénario d'accueil en état d'urgence est également en cours d'élaboration en cas de seconde vague et de nouvelles directives de l'Education Nationale.

**Katell Gaudin**

Adjointe en charge de l'Enfance et de la Jeunesse

### Inscrivez-vous !

Le CCAS réactive de juin à septembre le **Plan Canicule**.

Concrètement, nous recensons et anticipons la survenue d'épisodes de canicule et de fortes chaleurs pour en protéger au mieux les personnes les plus fragiles.

Comment faire pour être aidé(e) lors d'épisodes caniculaires ?

Les personnes de plus de 65 ans et/ou en situation de handicap qui le souhaitent peuvent se faire connaître au CCAS afin de bénéficier gratuitement d'un suivi téléphonique, de visites à domicile pour personnes les plus vulnérables, et tout simplement de contacts réguliers.

Contactez votre Mairie déléguée.





**Épisy - exposition itinérante**

L'exposition itinérante des 5<sup>es</sup> rencontres photographiques de Moret-Loing-et-Orvanne est installée dans l'espace de détente derrière la Mairie déléguée invitant le public au voyage, à la réflexion...jusqu'au 21 août.  
Programmation : <http://moret-loing-et-orvanne.fr/rencontresphotos>



**Montarlot - exposition itinérante**

Les panneaux de l'exposition itinérante des 5<sup>es</sup> rencontres photographiques sont tout autour de la place de l'église et ce jusqu'au 21 août



**Moret - pique-nique républicain**

En cette période toujours impactée par les mesures sanitaires encore en vigueur qui ont conduit à l'annulation du feu d'artifice sur Veneux, la municipalité de Moret-Loing-et-Orvanne a souhaité maintenir la célébration de la Fête Nationale en donnant rendez-vous aux habitants au Champs de Mars de Moret.

crédit photo © Christian De Moor

## ÉVÉNEMENTS

Attention, la situation sanitaire pour cette rentrée reste très incertaine et la vigilance de mise. A l'heure où le conseil scientifique annonce qu'une seconde vague Covid est hautement probable, nous devons tout faire pour limiter les risques. Nous continuons évidemment à préparer la rentrée culturelle, mais les risques d'annulation de certains événements sont réels. Merci à tous pour votre compréhension.

**Exposition itinérante**  
5<sup>es</sup> rencontres photographiques  
jusqu'au 25 septembre  
Écuellles, Épisy, Montarlot, Moret, Veneux

**Ambiances musicales**  
Exotica, Easy Listening, Musiques 50 & 60s  
15 août  
Place de l'Hôtel de Ville à Moret

**Exposition de peintures**  
Miguel De Bernède  
du 21 août au 18 octobre  
Musée municipal à Moret

**Ambiances musicales**  
Ambient, illustration sonore, musiques de films  
22 août  
Place de l'Hôtel de Ville à Moret

**Ambiances musicales**  
Musiques orientales & extrême-orientales 70s  
29 août à Moret

**Biennale du Nu**  
les 29 et 30 août  
Salle Polyvalente à Veneux

**Fête patronale**  
attractions foraines, feu d'artifice  
du 4 au 6 septembre  
Champs de Mars à Moret

**Forum des associations**  
de Moret-Loing-et-Orvanne  
5 septembre  
Écuellles, Moret, Veneux

**Portes ouvertes**  
paddle / kayak  
6 septembre  
Pré de Pins à Moret

**Briqu'expo**  
les 12 et 13 septembre  
Salle Polyvalente à Veneux

**Exposition du centre d'Art C. Varlet**  
du 18 au 20 septembre  
Maison des Associations à Veneux

**Exposition de peintures**  
Thierry Carrier  
du 18 septembre au 25 octobre  
Prieuré de Pont-loup à Moret

**Journées du Patrimoine**  
les 19 et 20 septembre

**Fête 1900**  
Samedi 26 septembre à Moret

**Vide greniers "Trifouille"**  
27 septembre  
Avenue de Fontainebleau à Veneux

**Festival « pleins feux »**  
Théâtre  
du 2 au 4 octobre  
Maison des Associations à Veneux

**Salon des Arts**  
peinture, céramique, sculpture  
les 3 et 4 octobre  
Salle des Fêtes à Moret

**Loto**  
3 octobre  
Salle Jean Mermoz à Écuellles

**33 heures de la sculpture**  
les 3 et 4 octobre à Moret

**Fête foraine de la St Rémi**  
du 3 et 5 octobre  
Place de l'église à Écuellles

**Don du sang**  
9 octobre  
Salle des Fêtes à Moret

**5<sup>es</sup> Rencontres internationales de la Harpe**  
du 9 au 11 octobre à Moret

**Rdv murmures**  
Low reality  
9 octobre à 19h30  
<https://www.lemurespacedecreation.com/>

## Faisons le point

Soucieux du bien-être de nos concitoyens, nous avons initié, même en peu de temps, quelques travaux.



1



2



3



4



5



6

- MLO**  
Peinture des traversées des piétons aux abords des écoles **1**
- Épisy**  
Revêtement de sol de l'école du Marais **2**
- Moret-sur-Loing**  
Réfection des pavés décaussés de la place de l'Hôtel de Ville **3**
- Veneux-Les Sablons**  
Sécurisation du carrefour route de Bourgogne **4**
- Moret-sur-Loing**  
Poursuite de la restauration du Patrimoine Façade François 1<sup>er</sup> **5**
- Écuellles**  
Mise en peinture de classes à l'école du Lilas **6**

Cette année, les services techniques engagent une «opération peinture». En plus de la rénovation des passages piétons et stationnements prioritaires de Veneux-Les Sablons, Moret-sur-Loing et Écuellles, la commune déléguée d'Épisy s'est vue dotée de nouveaux passages protégés autour de l'école. Les enfants pourront enfin traverser en toute sécurité à la grande satisfaction de leurs parents et grands-parents. Le recensement des besoins sur Montarlot aura lieu prochainement lors des rencontres avec les habitants. Parmi les autres chantiers achevés ou en cours citons : Les travaux pour rendre à nouveau praticables le stade et les équipements sportifs autour de la salle des fêtes après l'occupation non autorisée de la zone.

L'installation du feu tricolore route de Bourgogne à Veneux-Les Sablons. La poursuite des travaux de la Façade François 1<sup>er</sup> qui devraient s'achever au mois de septembre. La rénovation de classes à l'école des Lilas (Écuellles) et l'école du Marais (Épisy), les couloirs de l'école du Donjon (Moret), l'aménagement d'une nouvelle classe à Ravanne (Écuellles)... Dans les mois à venir, l'aménagement de la Place de l'Hôtel de Ville à Moret-sur-Loing concentrera une grande partie de notre énergie et nécessitera un temps de réflexion complémentaire en associant les habitants. Le marché de rénovation ayant été engagé dans la précipitation à l'approche du 15 mars dernier, nous rencontrerons l'entreprise retenue pour échanger sur les adaptations possibles.

A ce jour, une sécurisation de la place a été réalisée par les services pour éviter les accidents liés au descellement des dalles. Nous avons fait le choix d'enlever le panneau indiquant le début du chantier pour prendre le temps d'une courte, mais néanmoins nécessaire, réflexion avant d'engager les travaux. Nous souhaitons faire de ce lieu un espace convivial et accessible à tous, tout en respectant les exigences architecturales des Bâtiments de France. La Rue des Granges, bordant la Place de l'Hôtel de Ville, doit elle aussi bénéficier de travaux de voirie. Une réunion de présentation sera organisée à la rentrée pour mettre en discussion ces différents points.

**Marianne Saval-Bonet**  
Adjointe en charge des Travaux et de la Voirie



## ÉTANGS - ÉPISY

N'oublions pas, ne serait-ce que par respect des familles, qu'un jeune homme de 16 ans a perdu la vie dans la soirée du 12 juillet sur le site des étangs fédéraux d'Épisy.

Nous ne rappellerons jamais assez que les panneaux «baignade interdite» ne sont pas là simplement pour alléger la responsabilité de vos élus.

Ces étangs sont d'anciennes gravières, très dangereuses du fait même de leur constitution.

Ainsi, sur les quelques premiers mètres, vous trouvez une pente douce avec de l'eau chaude. Le fond est vaseux, plein d'algues et de déchets végétaux pouvant restreindre vos mouvements et provoquer la panique.

Un peu plus au centre, les étangs deviennent très profonds (15 à 18 mètres selon les cas) avec de l'eau nettement plus froide pouvant être cause d'aspiration et d'hydrocution.

Du matériel d'extraction peut également rester au fond, remontant parfois entre deux eaux et générant ainsi des risques supplémentaires.

Aussi, merci à tous de prendre soin de vous et de faire passer le message.

Condoléances aux familles et remerciements aux équipes de Pompiers et de Police fortement impactées en ce début d'été.

**Katell Gaudin**  
Maire déléguée d'Épisy

## BORDS DU LOING

Depuis plusieurs années, et en raison du contexte sanitaire actuel, nous ne pouvons que constater que les bords du Loing attirent de plus en plus de monde en recherche de fraîcheur et d'espace. Malheureusement, nous sommes victimes de notre succès et nous déplorons de plus en plus de nuisances (barbecue, musique intempestive, déchets jonchant le sol), de dégradations (rives abimées, murs qui s'écroulent, roues des moulins détériorées) et de mises en danger (traversée inopinée, utilisation de jeux de plage gonflable, saut du pont). Nos services techniques interviennent tous les jours pour réparer, sécuriser, nettoyer, ramasser les déchets.

Ce problème complexe, nécessite une réponse globale après de nombreuses années de laisser aller. Pour commencer, plusieurs consultations viennent d'être engagées. Une première réunion

de quartier s'est tenue sur le Pré Margaron dès le 10 juillet à la rencontre des riverains. Quelques jours plus tard, une rencontre avec la police nationale a permis d'envisager les collaborations avec les forces de l'ordre, indispensables pour informer et verbaliser si nécessaire, les contrevenants. Puis, par deux fois, nous avons rencontré les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale afin d'envisager un dispositif d'accompagnement et médiation sur le territoire. La rencontre avec les Bâtiments de France cette semaine pour rechercher de nouvelles pistes...

Le projet envisagé devrait mobiliser plusieurs volets complémentaires déployés progressivement : Un travail de prévention et médiation par deux agents employés depuis le 31/07 suite à un recrutement accéléré.

De nouveaux arrêtés municipaux

### BON À SAVOIR

En pleine saison estivale, nous vous rappelons les bons comportements à avoir et les risques encourus.

#### Baignade interdite

arrêté municipal n° 2020-346



- **risque de noyade** en amont comme en aval des écluses (ouvrages fragilisés)
- **risque de chutes mortelles** notamment depuis le pont, les écluses et les vannes exposant les nageurs à tomber sur des pieux métalliques, des roches...

#### Barbecue interdit

arrêté municipal n° 2019-430



- **risque de feux**, pour assurer la sécurité de tous, préserver les espaces verts et éviter tout risque d'incendie.

#### Respect de la tranquillité d'autrui

Code de l'environnement : article R571-96



Pour vivre agréablement et profiter des espaces publics, limitez les bruits pour le voisinage.

qui clarifient les règles à respecter et facilitent l'intervention des forces de police.

Une nouvelle signalétique qui définira clairement les différents usages possibles des bords du Loing.

Des interventions renforcées des forces de l'ordre pour sanctionner les récalcitrants.

L'occupation des espaces sensibles par des activités alternatives et l'orientation des estivants vers des zones autorisées, voire si possible, vers des zones de baignade autorisée.

Nous ne manquerons pas d'évaluer l'efficacité de l'action et de revenir vers vous pour vous présenter un bilan à la fin de l'été.

Pour tout comportement dangereux ou inapproprié (bruits, nuisances...) n'hésitez pas à appeler le 17.

**Marianne Saval-Bonet**  
Maire déléguée de Moret-sur-Loing

## ALERTE SÉCHERESSE, mesures

Suite à l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2020, l'usage de l'eau fournie par les réseaux communaux est fortement restreint pour préserver la ressource en eau (voir <http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-cadre-de-vie/Eau/Gestion-de-crise/Secheresse/Mesures-de-limitation-des-usages-de-l-eau>). Cet arrêté s'adresse aux particuliers comme aux collectivités.

### Soyons tous responsables !

Nous nous retrouvons aujourd'hui face à de fortes contradictions qui nous rappellent le besoin de faire ensemble les bons choix. Comment maintenir la qualité de notre fleurissement, composé pour l'essentiel de plantes annuelles, vulnérables à la sécheresse ?

L'entretien de nos massifs, peu adaptés aux fortes chaleurs, nécessite hélas un arrosage fréquent, en dehors des heures autorisées. Même si des solutions de récupération d'eau pluviale sont mises en place, le choix des essences est fondamental.

Pour préserver la ressource en eau et répondre aux transformations climatiques, l'adaptation de notre politique de fleurissement est à prévoir. Avec l'appui des habitants et de nos services des espaces verts nous développerons progressivement de nouveaux systèmes d'arrosage, la systématisation des paillages, le choix de plantes vivaces et d'essences adaptées...

**Laure Dumas Primbault,**  
Adjointe en charge de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, et de la Gestion des Risques

## ZÉRO PHYTO

La commune de Moret-Loing-et-Orvanne s'est engagée à supprimer l'usage des produits phytosanitaires. Cette volonté s'est concrétisée dans les orientations de l'agenda 21.

Les espaces du cimetière évoluent !

### Un autre regard

Ces nouvelles pratiques - les cimetières vont se modifier visuellement par des allées enherbées et la présence de végétaux - sont le signe d'une gestion responsable et raisonnable. La présence d'une flore spontanée (herbes folles) favorise l'embellissement naturel des cimetières pour une atmosphère plus calme et propice à votre recueillement.

### Un retour à la nature

Des méthodes alternatives sont utilisées pour :

- protéger la ressource en eau,
- améliorer la biodiversité locale,
- préserver la qualité du paysage local.

Plus aucun désherbant, fongicide et pesticide n'est utilisé pour l'entretien des espaces publics de Moret-Loing-et-Orvanne.

À compter de l'automne prochain, il sera procédé à l'engazonnement de certaines allées pour l'amélioration du cadre paysager de ce cimetière.

Cette opération est financée pour partie par le Conseil Départemental de Seine-et-Marne.

Les agents du Service Technique des espaces verts de Moret-Loing-et-Orvanne pratiquent un entretien plus naturel, grâce à des méthodes alternatives. (tonte, binage, désherbage mécanique ou thermique, engazonnement des allées actuellement gravillonnées ou sablées).

**Gaël Tanguy**  
Conseillère déléguée à l'Alimentation Durable et aux Ressources Naturelles



## MLO vous transporte ...

Le service communal de navette gratuite est à nouveau disponible, aux horaires habituels.



Néanmoins, cette période particulière liée aux conditions sanitaires, nous impose de suivre des mesures particulières de protection. Suivant les consignes du gouvernement au sujet des transports en commun public, le port du masque pour tous les voyageurs de 11 ans ou plus reste obligatoire. Par ailleurs, afin de préserver le plus possible la distanciation physique dans les transports, il est demandé aux usagers de bien vouloir suivre

les consignes de déplacement matérialisées à bord de la navette.

Afin d'optimiser ce service de transport, des membres de l'équipe municipale viendront à votre rencontre à bord et aux arrêts pour échanger avec vous sur la fréquence de rotation de la navette et ses horaires.

### Informations pratiques

Il vous suffit de vous munir d'un justificatif de domicile de moins d'un an (facture gaz, électricité...) d'une pièce d'identité ainsi qu'une photo à apposer sur la carte, qui vous sera délivrée instantanément dans les mairies déléguées de Moret-Loing-et-Orvanne.

Les enfants pourront accéder à ce transport à partir de l'âge de 11 ans, sous la responsabilité de l'un de leurs parents.

**Edouard Pouillier**

Adjoint en charge des Services à la population et de la Revitalisation

## GROUPE "L'Avenir, Maintenant ! - Plus Loin, Ensemble !"

Depuis le 3 juillet dernier, la nouvelle majorité municipale entame, dans l'enthousiasme et le sérieux, le mandat de 6 ans que les électeurs lui ont confié.

Nous souhaitons perpétuer la mobilisation historique de l'intense campagne électorale qui a vu, avec succès, les deux listes L'Avenir Maintenant et Plus Loin Ensemble unir leurs forces afin de proposer une nouvelle gouvernance à MLO.

Dans un contexte sanitaire et socio-économique difficile, nous assumons la responsabilité de relever les immenses défis qui s'offrent à nous, s'appuyant sur les ressources du territoire : acteurs économiques, associations, citoyennes et citoyens engagés au quotidien !

Améliorer notre cadre de vie, préserver notre environnement naturel et patrimonial, développer la culture, favoriser la participation citoyenne, allier traditions et innovations...les chantiers sont multiples, notre action déjà visible ! Nous invitons, aussi, les membres de l'opposition à contribuer à cette nouvelle dynamique, par le devoir de vigilance et de pertinence qui est le leur – et non par un blocage systématique ne pouvant qu'être préjudiciable à la commune et ses habitants.

Dès à présent, que tous les habitants de MLO soient fiers du choix qu'ils ont fait !

L'alternance démocratique !

**Vos élus de la Majorité**

## GROUPE "Ensemble !"

Le compte administratif 2019 adopté à l'unanimité lors du CM du 23/07/20 confirme la bonne santé financière de notre commune :

Les recettes moins les dépenses de fonctionnement génèrent un excédent de plus de 2,6 millions €, dont 600 K € d'indemnisation reçus de l'assurance pour les travaux de l'église de Veneux

- 8,4 M € d'investissements
- Une dette maîtrisée avec 1 088 € par habitant à comparer à Nemours 1 436 €, Fontainebleau 1 258 €
- Une fiscalité stable.

Le budget 2020 présenté reprend la quasi-totalité des points que nous avons préparés en mars, sauf un remboursement de 100 000 € auprès du SIDASS (Syndicat Intercommunal pour l'assainissement) pour des travaux à Veneux-Les Sablons que La commune doit rembourser. Les investissements que nous avons budgétés en mars ne semblent maintenant plus compatibles avec les délais nécessaires (études, appels d'offres, permis de construire travaux). La réalisation de ce budget en 2020 est utopique, non sincère et électoraliste visant à préparer de futures élections suite à notre recours.

Le vote à l'unanimité du Compte Administratif et du budget de la CCMSL, prouve notre bonne gestion et la pertinence des projets proposés pourtant si décriés durant la campagne.

Où est le changement tant promis ?

**Vos élus de l'Opposition**

*Conformément à la loi, les colonnes ci-contre sont réservées à l'expression des groupes d'élus du Conseil Municipal de Moret-Loing-et-Orvanne. Les propos tenus dans celles-ci n'engagent que leurs auteurs.*